



Le Piment Rouge

LCR de Massy – 3 mai 2006

Non à la loi anti-immigrés de Sarkozy!

Au moment où ses rivaux et néanmoins compères Chirac et Villepin s'effondrent dans les sondages et se débattent dans les eaux boueuses de l'affaire Clearstream, Sarkozy voudrait se placer en sauveur de la droite. Pour cela il cherche à gagner les électeurs de Le Pen en agitant les mêmes thèmes réactionnaires que l'extrême droite contre les travailleurs immigrés. « *La France, on l'aime ou on la quitte* », vient-il de lancer, reprenant les mots mêmes de Le Pen, en défendant son projet de réforme du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA). Ce projet est discuté à l'Assemblée nationale cette semaine. Au nom de « *l'immigration choisie* », il s'attaque aux catégories de travailleurs les plus faibles, travailleurs sans-papiers, immigrés. C'est un dispositif de plus pour fragiliser l'ensemble du monde du travail.

Immigration choisie = immigration jetable

Sans attendre de pouvoir utiliser sa nouvelle loi, Sarkozy demande à sa police de faire du zèle dans la chasse aux travailleurs sans-papiers. Les rafles, les arrestations se multiplient, le nombre d'expulsions ne cesse de croître. Une circulaire du 21 février permet d'interpeller les sans-papiers jusque sur un lit d'hôpital ou dans un bloc opératoire ! La nouvelle loi vise à accentuer cette situation. Elle remet en cause, en particulier, la possibilité pour des travailleurs sans papiers de régulariser leur situation s'ils peuvent justifier de 10 ans de présence sur le territoire français. Elle fabrique des sans-papiers à vie ! Le regroupement familial, le droit de faire venir en France sa famille sera soumis à des conditions tellement draconiennes, qu'il deviendra, de fait, impossible.

Seuls celles et ceux qui seront reconnus comme contribuant « *au rayonnement de la France* » pourront se voir délivrer un titre de séjour de trois ans, avec la mention « *compétences et talents* ».

La logique libérale au service des patrons

Le véritable but de cette loi est évident : offrir au patronat des travailleurs immigrés, ayant des cartes de séjour professionnelles temporaires, sans droits, voire irréguliers, contraints d'accepter des salaires, des conditions de travail de misère, tout en essayant d'attirer des travailleurs très qualifiés, en les faisant bénéficier d'une carte de séjour « *compétences et talents* ».

C'est la même logique que la politique du CPE ou du CNE : généraliser la précarité pour mettre les travailleurs à la merci des patrons, corvéables et jetables selon leurs seuls besoins, leurs seuls intérêts.

Cette politique menace l'ensemble des salariés. Le Pen croit pouvoir se frotter les mains en voyant Sarkozy et la droite flatter les préjugés réactionnaires et s'attaquer aux travailleurs les plus fragilisés pour essayer de se venger de la gifle que leur a infligée la jeunesse sur le CPE. Les uns et les autres ne font que souligner qu'il est de l'intérêt de tous de réagir, ensemble et uni, pour défendre les droits et la dignité de tous.

Régularisation de tous les sans-papiers

Chacun comprend que la précarité des uns est une pression sur les salaires et les conditions de travail de tous. De même que la victoire des jeunes a renforcé l'ensemble du monde du travail, faire reculer Sarkozy sur son projet de loi CESEDA serait un succès pour tous.

C'est bien l'intérêt de tous que tous les sans-papiers soient régularisés et que soit instauré un droit de séjour fondé sur la liberté de circulation et d'installation.

Participons à toutes les initiatives de solidarité avec les sans-papiers et contre la loi CESEDA, en particulier à la manifestation nationale du 13 mai, à Paris, à l'appel du collectif « *contre une immigration jetable* ».

Manifestation Samedi 13 Mai 15H00 République



Parce qu'il n'existe pas d'êtres sous-humains Manifestation Uni(e)s contre une immigration jetable

Après le CNE et le CPE, le gouvernement poursuit sa marche forcée vers la précarisation et l'*inégalité* des chances.

C'est le tour des étrangers. Des rafles massives à la couleur de la peau se multiplient partout en France ; une circulaire scandaleuse du 21 février dernier sur les conditions d'interpellation détaille les moyens de piéger les sans-papiers. Une loi sur la validité du mariage multiplie les obstacles aux mariages entre Français et étrangers. Le ministre de l'intérieur ne craint pas d'épouser les propos xénophobes de l'extrême droite stigmatisant les migrants. Le terrain est ainsi préparé pour faire passer ce nouveau projet de loi « relatif à l'immigration et à l'intégration ».

Derrière l'« immigration utile » se cache une conception archaïque de l'humanité selon laquelle certains êtres humains sont, par nature, les outils des autres.

Derrière l'« immigration subie », se cache l'idée que ces êtres humains n'ont pas de droits par eux-mêmes, que leur vie familiale, leur vie privée, leurs besoins de protection sont négligeables s'ils ne sont pas utiles à la prospérité de la France.

Si ce projet de loi était accepté :

- la France deviendra un pays où les étrangers qualifiés de « subis » se verront refuser le droit à mener une vie familiale normale et au respect de la vie privée ;
- la France deviendra un pays où les étrangers seront des outils sélectionnés selon leurs compétences ou selon les besoins provisoires de l'économie et jetables après usage ;
- les sans-papiers seront condamnés à la clandestinité à vie puisque le projet de loi supprime la régularisation des sans-papiers au bout de dix ans de présence en France ;
- le travailleur migrant jetable sera souvent au mieux en situation marginale au regard droit du travail, au pire exclu ;
- l'accès au séjour dépendra du bon vouloir du préfet ;
- l'accès à un titre de séjour de longue durée, condition de l'intégration, sera soumis à des conditions inaccessibles en situation instable.

Comme le CPE, ce projet de loi

- enfreint les droits fondamentaux et les principes constitutionnels
- ouvre la voie à un projet de société précaire pour tous
- doit être retiré

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION

Signez la pétition *Uni(e)s contre une immigration jetable* sur le site www.contreimmigrationjetable.org

Pétition nationale : Nous les prenons sous notre protection !

Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.

Appel du Réseau Éducation Sans Frontières - www.educationsansfrontieres.org

Nous contacter : Section LCR de Massy Tél : 06 22 49 42 73/06 82 94 59 51

Mail : lcr.palaiseau-massy@wanadoo.fr

Site : lcrmassypalaiseau-chez.alice.fr